



FORMULAIRE DEMISSION / MUTATION 2023/2024

(A envoyer en recommandé avec accusé de réception au groupement sportif quitté et transmettre une copie à la Fédération ou au Comité Départemental concerné).

JE SUIS : (* mentions obligatoires)

Nom* : Prénom* :

Date de naissance* : N° de licence* :

Adresse mail :

DEMISSION : (* mentions obligatoires)

Par la présente, je vous informe de ma démission du groupement sportif suivant :

Nom du groupement sportif* :

.....

N° informatique* :

Comité Départemental du groupement sportif quitté* :

.....

MUTATION : (* mentions obligatoires)

Par la présente, je sollicite ma mutation vers le groupement sportif suivant :

Nom du groupement sportif* :

.....

N° informatique* :

Comité Départemental du groupement sportif d'accueil* :

.....

MA SITUATION : (* mentions obligatoires)

Je suis déjà licencié(e) pour la saison en cours* ? OUI NON

Je suis un joueur(se) protégé(e)* OUI NON

Sont considérés comme « joueur protégé », les joueurs intégrés au Projet de Performance Fédéral (PPF), à savoir :

- Les joueurs des Pôles Espoirs ;
- Les joueurs du Pôle France Yvan MAININI ;
- Les joueurs ayant signé une convention de formation avec un club disposant d'un centre de formation agréé ou en cours de demande d'agrément.

Si oui

Avis de l'association sportive quittée :

FAVORABLE DEFAVORABLE

Avis du Comité Départemental quitté :

FAVORABLE DEFAVORABLE

Avis de la Direction Technique Nationale

FAVORABLE DEFAVORABLE

MES JUSTIFICATIFS (à joindre selon la période de démission) :

Période normale (du 1^{er} juin au 30 juin – art 411 des RG)

A joindre :

- Formulaire de demande de licence
- Copie du passeport ou de la carte d'identité
- Récépissé d'envoi

Période Exceptionnelle (du 01/07 au 30/11 et du 01/12 au 28/02 – art 411 des RG)

A joindre :

- Formulaire de demande de licence
- Copie du passeport ou de la carte d'identité
- Récépissé d'envoi
- Justificatif de domicile
- Justificatif de la mutation : (certificat de scolarité, contrat de travail etc...)
- accord du club quitté pour les U17 et moins si pas de déménagement du 01/12 au 28/02

En complément pour les mineurs arrivant d'un club Ultra-Marin :

- Une prise en charge scolaire ou professionnelle ;
- Un engagement assurant le règlement du voyage retour au jeune vers son département ou territoire d'origine ;
- L'avis favorable des parents, du président de l'association sportive quittée et de la Ligue Régionale quittée.

Je reconnais avoir pris connaissances des mentions sur la protection de mes données personnelles lors de ma prise de licence et disponibles sur le site Internet de la FFBB.

Fait à : Le :

Signature du joueur licencié
ou de son représentant légal* :